Protestations après l'arrestation de deux avocats des dirigeants communistes turcs

DROITS DE LA DEFENSE BAFOUES

TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMA VAKFI
TÜSTAV
ARŞİVİ

Une pétition a été signée par de nombreux membres du barreau de Paris
Louis Baillot adresse une lettre au président en exercice du Conseil des ministres des Affaires étrangères de la CEE



Après les dirigeants communistes turcs, arrêtés dès leur arrivée (notre photo), leurs avocats. (Photo Aral/Sipa.)

ATTILA COSKUN et Rasim Oz, avocats des dirigeants communistes turcs emprisonnés, ont été libérés mardi après deux jours de garde à vue. Mais cette liberté pourrait bien n'être que provisoire, puisque les deux juristes sont poursuivis devant la Cour de sûreté de l'Etat. Attila Coskun au titre de l'article 141 du Code pénal : il est accusé d'appartenir au Parti communiste de Turquie. Rasim Oz au titre de l'article 132 : il aurait « manifesté de l'estime pour des personnes ayant agi contre les intérêts de l'Etat turc » (autrement dit : Haydar Kutlu et Nihat Sargin, secrétaires généraux du PCT et du POT, leurs clients).

Aussi incroyable que cela puisse paraître, les avocats sont donc assimilés à leurs clients. Une tentative de museler la défense, et, au-delà, faire taire toute manifestation de solidarité avec Kutlu et Sargin.

Ces procédés ont provoqué un large mouvement d'indignation en Turquie même, où ils ont été condamnés par le président de l'Union des barreaux.

En France, une pétition qui a circulé auprès des avocats du barreau de Paris avait déjà recueilli hier 23 signatures (1). Elle exige « le respect le plus élémentaire des droits imprescriptibles de la défense » : ce qui signifie pour les avocats « le libre et le plein exercice de leur profession conformément aux usages et aux conventions internationales de défense des droits de l'homme ».

Pour sa part, le député communiste européen Louis Baillot a adressé hier une nouvelle lettre au président en exercice du Conseil des ministres des affaires étrangères de la CEE, M. Elleman-Jansen (Danemark).

Il lui rappelle son engagement, pris lors de la session de novembre de l'Assemblée européenne, à « diligenter une enquête » pour vérifier la conformité de la situation faite à Haydar Kutlu et Nihat Sargin avec la convention européenne des droits de l'homme. Il rappelle les « évolutions inquiétantes » intervenues depuis avec le maintien en prison des deux dirigeants après les élections en Turquie et l'arrestation de deux de leurs avocats. Il demande si cette dernière arrestation ne constitue pas, elle aussi, « une violation flagrante de la convention européenne » et « quelles initiatives envisage la présidence dans le cadre des relations des Douze avec la Turquie ».

La Turquie sera à l'ordre du jour de la prochaine session de l'Assemblée européenne, à partir de lundi, avec notamment l'examen prévu du protocole d'accord financier avec Ankara et les conclusions, attendues, de la délégation parlementaire qui s'y est rendue au moment des élections.

Il faut enfin signaler l'intéressante initiative qui aura lieu samedi à partir de 19 heures à la bourse départementale du travail de Bobigny. Intitulée « Cinq Heures pour la Turquie », elle regroupera de nombreux artistes turcs et français (Sumeyna, Catherine Ribeiro, Fevzi Karadeniz, Nizamettin Aric, les poètes pacifistes) avec la participation, pour le PC de Turquie, de Cemal Kiral, et, pour le PCF, de Charles Lederman et Jean Marcillé.

Françoise Germain-Robin

(1) Premiers signataires : Yanick Alvarez, Simone Benamara-Bouaziz, Isabelle Borde, Paul Bouaziz, Pierre Bouaziz, René Boyer, Pierre Brondy, Armand Dimet, Nicole Dreyfus, Jean-Jacques Dulong, Christine Frigaut-Comevaux, Henri Gerphagnon, Serge Gomez del Junco, Claire Mocquet, Francis Jacob, Yves Lachaut, Charles Lederman, Sylvain Magni, Henri Noguères, Michel Rembault, Didier Vogeli, Frédéric Weyl.

Adresser les signatures à Charles Lederman, 15, rue de Vaugirard, 75006 Paris.

Un appel de soixante-douze partis et mouvements invités au congrès du PCF

LIBEREZ KUTLU ET SARGIN !

LES représentants des partis et mouvements invités au 26e Congrès du PCF, qui étaient présents au repas fraternel de lundi dernier, ont signé la déclaration suivante :

« Nous, partis communistes et progressistes, mouvements de libération et organisations démocratiques et nationales présents au 26e Congrès du PCF, exprimons notre indignation devant le sort inhumain réservé aux deux dirigeants communistes turcs Nihat Sargin et Haydar Kutlu.

En violation flagrante de toutes les règles internationales et au mépris du respect des droits de l'homme, ces deux démocrates ont été arrêtés et soumis à la torture.

Nous exigeons leur libération immédiate, la libération de tous les prisonniers politiques en Turquie, la libre activité de tous les partis démocratiques, y compris celui des communistes turcs. »

LISTE DES PREMIERS SIGNATAIRES :

Parti communiste d'Afrique du Sud ; African National Congress (Afrique du Sud) ; Parti socialiste unifié (RDA) ; Parti socialiste unifié de Berlin-Ouest ; Parti communiste de Bolivie ; Parti communiste bulgare ; Parti africain de l'Indépendance (Burkina Faso) ; Front populaire (Burkina Faso) ; Parti populaire révolutionnaire du Kampuchéa ; Union des populations du Cameroun ; Parti communiste du Chili ; Parti socialiste chilien ; Parti communiste colombien ; Coordination nationale pour un Parti alternatif aux Comores ; Front national démocratique des Comores ; Parti du travail de Corée ; Parti avant garde populaire (Costa Rica) ; Parti communiste de Cuba ; Parti des travailleurs d'Ethiopie ; Parti communiste de Finlande ; Mouvement de rénovation nationale du Gabon ; Parti communiste de Grèce ; Parti communiste guadeloupéen ; Union révolutionnaire nationale du Guatemala ; Parti africain de l'Indépendance de Guinée-Bissau et du Cap-Vert ; Parti communiste de l'Inde ; Parti communiste de l'Inde (marxiste) ; Parti démocratique du Kurdistan-Irak ; Parti Toudeh d'Iran ; Organisation des fedayin du peuple d'Iran (Majoritaire) ; Parti démocratique du Kurdistan-Iran ; Parti communiste d'Israël ; Parti communiste italien ; Parti populaire révolutionnaire lao ; Parti communiste libanais ; AKFM (Madagascar) ; AREMA (Madagascar) ; Parti malien de la révolution et de la démocratie ; Parti du progrès et du socialisme (Maroc) ; FRELIMO. (Mozambique. . Front sandiniste de libération nationale (Nicaragua) ; Front populaire de libération d'Oman ; Organisation de libération de la Palestine ; Parti communiste de Palestine ; Parti communiste paraguayen ; Parti communiste péruvien ; Front national démocratique (Philippines) ; Parti ouvrier unifié polonais ; Parti communiste portugais ; Parti communiste réunionnais ; Parti communiste roumain ; Front polisario (République arabe sahraouie démocratique) ; Parti communiste de San Marin ; Parti de l'indépendance et du travail (Sénégal) ; Parti communiste du Soudan ; Mouvement togolais pour la démocratie ; Parti communiste tunisien ; Parti communiste de l'Union soviétique ; Parti communiste du Vietnam ; Parti socialiste du Yémen (Sud-Yémen) ; Ligue des communistes de Yougoslavie ; Union des forces progressistes du Congo-Kinshasa (Zaïre) ; Parti communiste de Sri Lanka ; Parti communiste syrien ; Parti Baas arabe syrien ; Union nationale démocratique du Tchad ; Parti communiste de Tchécoslovaquie.

Le 27 novembre dernier, un texte analogue avait recueilli les premières signatures de 10 Partis communistes de la CEE : RFA, Belgique, Danemark, France, Grande-Bretagne, Grèce, Irlande, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, auxquels s'est ajouté depuis le Parti communiste des peuples d'Espagne.

▶ **UNE CONFERENCE EXTRAORDINAIRE** du Parti socialiste ouvrier hongrois ((PSOH) se tiendra à Budapest au cours du premier trimestre 1988. Cette conférence traitera « des questions actuelles de la restructuration socialiste », indique le communiqué publié mercredi par le comité central du PSOH.

▶ **LE COMITE CENTRAL** du Parti ouvrier unifié polonais (POUP) se réunira, le 15 décembre, pour tirer les enseignements du référendum du 29 novembre dernier. La direction du POUP devrait prendre plusieurs décisions relatives au rythme et à l'ampleur des réformes en tenant compte de l'opinion des Polonais.

▶ **QUATRE MILLE CINQ CENTS OUVRIERS DE L'USINE LITOSTROJ** de Ljubljana (Yougoslavie) ont entamé, mercredi, une grève, afin d'obtenir une augmentation de 50 %. Ils ont manifesté devant le Parlement de Slovénie pour exiger davantage que la hausse de 20 % qui leur était proposée. Ils demandent le limogeage des dirigeants de l'entreprise.

▶ **L'URSS** a officiellement exprimé ses regrets au gouvernement japonais, à la suite de la violation, mercredi, de l'espace aérien nippon par un chasseur bombardier soviétique. Un porte-parole du ministère des Affaires étrangères de l'URSS a déclaré qu'« il s'agissait d'une erreur de pilotage due aux mauvaises conditions météorologiques ».

▶ **MARGARET THATCHER**, premier ministre britannique, a accepté une invitation à se rendre en Pologne que lui a transmise, mardi, le ministre polonais des Affaires étrangères, Marian Orzechowski, en visite à Londres.

▶ **PARMI LES SOLDATS SUD-AFRICAINS** progressant actuellement à l'intérieur de l'Angola, « certains affirment être américains », a affirmé un soldat de Pretoria fait prisonnier par les combattants angolais.

▶ **LE MINISTRE FRANÇAIS** des Affaires étrangères, Jean-Bernard Raimond, a déclaré que la politique française à l'égard de l'Irak « restait inchangée » malgré la « normalisation » en cours avec l'Iran.

▶ **DEPUIS 1981**, 420 navires ont été attaqués dans le golfe Arabo-Persique, parmi lesquels 152 en 1987. Ces chiffres ont été communiqués par la compagnie d'assurance londonienne Lloyd's... qui ne s'en porte pas plus mal.

▶ **LE PREMIER MINISTRE INTERIMAIRE** du Liban, Selim el-Hoss a quitté Paris, jeudi, après une visite privée au cours de laquelle il a été reçu par François Mitterand et Jean-Bernard Raimond, ministre des Affaires étrangères.

▶ **L'ARMEE ISRAELIENNE** a arrêté, mardi soir, à son domicile de Ramallah, en Cisjordanie occupée, le président de l'Association des journalistes arabes, Radouan Abou Ayyache, rédacteur en chef de la revue palestinienne de Jérusalem « Al-Aoudah ».